



Ouagadougou, le 09 JAN 2023

N°2023 - _____ /MESRI/SG/CIOSPB/DBAF

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRSI) a l'honneur de porter à la connaissance du public burkinabè que l'agence Egyptienne du Partenariat pour le Développement (AEPD) en collaboration avec le Ministère égyptien de Production et d'Industries Militaires, organisent un stage de formation sur le thème « **Technologies des Energies Renouvelables et ses Applications** ».

Le stage se déroulera du **15 février au 19 mars 2023 en Egypte.**

1- Conditions candidature :

- être âgé de 50 ans au maximum ;
- avoir une parfaite maîtrise du français ou de l'Anglais ;
- être ingénieur, travailleur ou chercheur dans le domaine de la formation ;
- être apte physiquement pour participer au stage ;
- n'avoir pas déjà bénéficié de ladite formation en Egypte.

2- Composition du dossier de candidature :

Les dossiers de candidature peuvent être déposés au Centre national de l'information, de l'Orientation scolaire et professionnelle, et des Bourses (CIOSPB) sis au 261 Avenue de la Grande Chancellerie à Ouagadougou de 08heures à 14 heures et doivent comporter les pièces suivantes :

- un curriculum vitae bien détaillé avec les contacts téléphoniques, numéro, WhatsApp et e-mail ;
- être ingénieurs, travailleur ou chercheur dans le domaine de la formation ;

- un carnet international de vaccination à jour ;
- un certificat médical attestant que le candidat n'est atteint d'aucune maladie chronique ou contagieuse ;
- un certificat de non-grossesse pour les candidates ;
- des bulletins séparés de tests médicaux détaillés attestant que le candidat n'est pas atteint du VIH Sida, de l'hépatite B et de l'hépatite C ;
- un certificat médical attestant que le candidat ne consomme pas de substances narcotiques ;
- une copie de la carte de vaccination contre la Covid-19 ou du passe sanitaire ;
- une photocopie du passeport en cours de validité.

Nota Bene

- le CIOSPB se chargera de réceptionner les dossiers des candidats du Burkina Faso pour transmettre à l'Ambassade d'Egypte qui effectuera la présélection ;
- l'Agence Egyptienne prendra en charge les frais de transport (billet d'avion aller/retour, sans prendre en compte les pénalités dues aux retards, modifications ou changement de nom du participant par un autre), l'hébergement complet, le transport urbain et les frais relatifs à la formation.
- les candidatures féminines sont vivement encouragées.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée **au 13 janvier 2023 à 14h 00.**

**P/le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général.**



Pr Samuel PARE
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques